

# Le faux étranglé de Rosny

Feu M. Potié, un des anciens membres les plus actifs de notre société, nous avait remis, sous ce titre, quelques pages tirées de l'Histoire de Rosny, de l'abbé H. Thomas. Cet ouvrage est très intéressant, bien documenté. Par malheur trois quarts de siècle nous séparent de sa publication et, maintenant, il est difficile de se le procurer. Aussi l'initiative de M. Potié reste des plus utiles.

Voici l'événement tel qu'il a été conté par l'abbé H. Thomas.

Le Roux était, dans son temps, c'est-à-dire dans les premières années du xv<sup>e</sup> siècle, un enragé braconnier qui faisait le désespoir de la maréchaussée de Rosny.

Malgré toutes les embuscades et les ruses employées par les gens de la justice, jamais il n'avait été possible de le surprendre en défaut; le guet-tait-on d'un côté, on était sûr qu'il opérait d'un autre.

Malheureusement, Le Roux ne bornait pas ses exploits à traquer les lièvres et les lapins de son seigneur, il s'oubliait parfois à faire la chasse aux voyageurs attardés sur la route de Mantes à Rosny.

D'ordinaire, les choses se passaient correctement, sans bruit; Le Roux, le visage masqué, abordait, chapeau bas, son client de rencontre; mais il avait une manière à lui de demander la bourse ou la vie qui ne laissait pas la moindre hésitation sur le choix qu'il y avait à faire, et l'on s'exécutait prestement.

Pourtant un jour, ou plus exactement une nuit, un voyageur moins accommodant fit mine de vouloir résister; Le Roux l'invita très poliment à ne pas faire de façons et comme la persuasion ne produisait aucun effet, il le saisit à la gorge; alors sans le vouloir (c'est Le Roux qui parle) il serra un peu fort, tellement que lorsqu'il songea à écarter les doigts, il ne lui restait plus qu'un cadavre entre les mains. C'était fâcheux, mais Le Roux n'était pas homme à se chagriner outre mesure pour un si mince accident.

Il prend le mort sur son dos, après toutefois l'avoir allégé de sa bourse, et s'en va tranquillement l'enterrer au pied de la potence. Il pensait, non sans raison, que jamais personne ne s'aviserait de faire des recherches en pareil lieu.

---

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 12/12/1975, puis publiée sous cette référence:

THOMAS (Henri), *Le faux étranglé de Rosny*. Le Mantois 26 — 1975: Bulletin de la Société «Les Amis du Mantois» (nouvelle série). Mantes-la-Jolie, Imprimerie Mantaise, 4<sup>e</sup> trim. 1975, p. 23-25.

Mais, si avisé qu'on soit, on ne songe pas toujours à tout; et c'est ce qui arriva pour Le Roux, et aussi ce qui le perdit.

Le voyageur assassiné avait avec lui un misérable petit roquet, gros comme le poing, aux aboiements duquel Le Roux ne fit guère attention; il s'était contenté de le chasser d'un coup de pied.

Après l'ensevelissement de la victime et le départ du meurtrier, le chien vint se coucher à l'endroit où gisait son maître; pendant toute la matinée du lendemain, il ne cessa de hurler et de gratter.

Les laboureurs qui travaillaient dans la plaine avaient fini par être intrigués; on s'assembla autour de la butte. Le Roux vint comme tout le monde, criant bien haut que l'animal était enragé, qu'il allait falloir s'en défaire au plus vite. Dès que le chien l'aperçut, il ne fit qu'un bond et sauta sur lui; on dut l'assommer pour lui faire lâcher prise.

La maréchaussée qu'on avait prévenue, était arrivée sur ces entrefaites; l'officier de justice, flairant un crime sous cet incident étrange, ordonna de creuser à l'endroit où le chien avait commencé de fouiller; bientôt le cadavre est mis à découvert.

Le Roux, déjà fortement émotionné par la brusque attaque du chien, perd alors complètement la tête; il se jette à genoux aux pieds de l'officier de justice, protestant de son innocence, jurant sur son honneur d'honnête homme que ce n'est pas lui le coupable.

Hélas! Le Roux, l'honneur et l'honnêteté, étaient trois choses qui ne s'étaient jamais rencontrées ensemble; chacun savait cela, la maréchaussée mieux que personne; aussi l'officier s'empressa-t-il de faire saisir le suppliant et de le conduire, sous bonne escorte, à la prison de Rosny.

Des qu'il se vit solidement enchaîné au fond du cachot, le bandit retrouva tout son sang-froid. Cette fois, il se sentait perdu sans rémission, et pourtant il ne pouvait pas se faire à l'idée de mourir accroché à cette maudite potence, dont la vision le poursuivait nuit et jour comme un affreux cauchemar.

Que faire? S'il niait, on l'appliquerait sûrement à la torture; c'était un surcroît de souffrances en perspective, sans la moindre chance de salut. Sa ridicule attitude, au moment de la découverte du cadavre, l'avait condamné à l'avance dans l'esprit des juges.

Le métier de mauvais larron ne lui ayant pas réussi, il tira ses plans, pour essayer le rôle du bon larron.

Brusquement la nouvelle se répand par le pays que Le Roux est devenu un saint dans sa prison; qu'il a fait des aveux complets, entrecoupés de tant de sanglots, accompagnés de tant de marques du plus sincère repentir, que les juges eux-mêmes en avaient été profondément remués. Non seulement il se résignait à expier son crime, mais il suppliait qu'on ne le laissât pas mourir de la mort relativement douce des criminels ordinaires; c'est la tête en bas qu'il fallait qu'on l'attachât à la potence, et de l'aider ainsi à racheter les nombreux forfaits de sa criminelle existence.

Le prieur qui visitait le prisonnier tous les jours, et même plusieurs fois par jour, ne tarissait plus quand on lui demandait de ses nouvelles.

Non, jamais dans sa longue vie de prêtre, il n'avait rencontré résignation plus sublime, contrition plus parfaite, sentiments plus admirables.

Pour un peu l'excellent homme aurait voulu être Le Roux; il répétait qu'une âme régénérée par les larmes d'un tel repentir devait s'envoler directement au ciel, plus blanche que l'aile d'un chérubin.

Ah! une chose l'indignait, c'était la pensée que le corps de ce prédestiné, de ce saint allait être abandonné, après sa mort, à la rapacité des oiseaux de proie. Cette profanation, il fallait l'empêcher à tout prix; sa conscience de prêtre lui en faisait un devoir sacré.

Sous l'empire de cette conviction, le prieur s'en va trouver le seigneur; il implore son intervention toute puissante en faveur du prisonnier, il ne réclame pas sa grâce; oh! non, Le Roux n'en voudrait pas, Il lui tarde trop d'expier par la mort les crimes de sa vie; Il demande seulement que le corps d'un élu dont la place est marquée à l'avance au paradis, ne devienne pas la pâture de bêtes immondes, mais qu'il soit enlevé de la potence et décemment enseveli aussitôt le trépas constaté.

Jehan d'Ivry était alors seigneur de Rosny; sa femme, Béatrix d'Harcourt, se trouvait présente à l'entrevue; tous deux avaient la plus profonde déférence pour le digne prêtre. Bien que la sincérité de son protégé leur parût quelque peu suspecte, vu ses antécédents déplorables. Ils n'eurent pas le courage d'infliger au saint vieillard l'humiliation d'un refus: ils s'empressèrent donc de faire droit à son humble requête.

On devine aisément que c'était Le Roux qui avait habilement insinué l'idée de cette démarche au trop crédule prieur. Le bandit avait son plan; sans doute ce plan était bien hasardeux, mais il n'en coûtait rien de tenter l'aventure; d'ailleurs il n'avait pas le choix.

Lorsque le jour fixé pour l'exécution fut arrivé, Le Roux implora, comme dernière faveur, de mourir revêtu de la robe de bure des pénitents et de parcourir pieds nus, le trajet assez long qui conduisait aux potences.

La foule, favorablement disposée par l'humble attitude du condamné, suivait silencieusement; le prieur marchait à ses côtés, l'exhortant et l'encourageant.

Le bourreau eut vite fait son office; pendant quelques secondes le corps du supplicié se débattit dans le vide, et puis, brusquement tout mouvement cessa. On n'avait jamais vu pendu expirer en si peu de temps; évidemment, c'était une preuve manifeste de la miséricorde divine à l'égard de celui qui venait de mourir. Tous les assistants se signèrent fortement impressionnés.

Le prieur, encore plus ému que les autres, s'empressa d'exhiber l'autorisation écrite qu'il avait obtenue l'avant veille. L'ordre était formel: le cadavre devait être détaché de la potence et enterré décemment au lieu même du supplice; le capitaine de la maréchaussée, tout en maugréant, n'osa résister; le corps fut donc immédiatement descendu et déposé au bas de la potence, sous la garde du prieur agenouillé. Il commença la récitation de l'office des morts pour le repos de l'âme du pauvre supplicié, pendant que la foule se dispersait et que deux archers, désignés par le capitaine, creusaient à la hâte une fosse à quelques pas de là.

Tout à coup, le mort se lève, il regarde fixement le prieur terrifié et, lentement, d'une voix sépulcrale, il murmure: «Merci, mon père». Et il reste immobile, les bras en croix sur la poitrine.

Devant cette apparition de l'autre monde, les deux archers oubliant qu'ils sont des soldats, jettent pelle et pioche et se sauvent à toutes jambes; le bon prieur qui, en somme, était plus riche en sainteté qu'en bravoure, en fait autant.

Tous les trois arrivent au village, plus morts que vifs; ils racontent ce dont ils viennent d'être les témoins; on s'attroupe, on discute, mais personne n'ose bouger; la maréchaussée, en armes, reçoit ordre d'aller s'assurer de ce qui se passe; mais l'apparition avait disparu... et Le Roux aussi; et depuis «personne oncques ne le revit plus»

Le capitaine de la maréchaussée, furieux d'avoir été joué par Le Roux jusque sur la potence, voulait accrocher à sa place le pauvre prieur, cause innocente de la fuite du bandit. Le cher homme en mourut quelques mois après de honte et de saisissement.